

LA MAISON H. FINE AND SONS LTD.—L'ACHAT DE FRUITS
EN CONSERVE

Question n° 955—**M. Hales:**

1. Est-ce qu'un contrat n° GD.2542004-8, pour des fruits en conserve, d'un montant de \$14,546, a été accordé à *H. Fines & Sons Ltd.*, d'Ottawa?

2. A-t-on fait des appels d'offres et, dans l'affirmative, a) quels sont les noms et adresses de ceux qui en ont présentées et b) l'offre la plus basse a-t-elle été acceptée?

3. Y a-t-il eu des frais supplémentaires en plus du montant susmentionné et, dans l'affirmative, quels sont-ils?

4. Quelle est la description des marchandises achetées?

5. Où ces marchandises ont-elles été utilisées et par quel ministère?

6. De quelle façon a-t-on informé les fournisseurs des besoins du gouvernement?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): 1. Oui.

Oui. a) Scotian Gold Co-operative Ltd., Case postale 370, Kentville (N.-É.); Ernest St-Arnaud Inc., 2185, avenue Francis-Hughes, Chomedey, Laval (Québec); Hickeson Lang Supply Co., 103, chemin Orfus, Toronto 390 (Ont.); Sun-Rype Products Ltd., 1165, rue Ethel, Kelowna (C.-B.); M. W. Graves & Company Limited, Case postale 340, Berwick, Comté de Kings (Nouvelle-Écosse); York Farms, Division de Canada Packers Ltd., 1191 est, avenue Sheppard, Willowdale (Ont.); A. Lassonde et Fils Inc., Rougemont (Québec); H. Fine & Sons Ltd., Case postale 8332, Ottawa (Ontario) K1G 3H8; Kelly, Douglas & Co., Ltd., Case postale 2039, Vancouver 3 (C.-B.); Van de Water-Boyd (Eastern) Ltd., 2300, chemin Monterey, Chomedey, Laval (Québec); b) Oui.

3. Non.

4. Pommes tranchées en conserve. Jus de pomme en conserve.

5. Par le ministère de la Défense nationale, Base des Forces canadiennes à Montréal, Bagotville, Trenton, Petawawa et Kingston.

6. Par voie d'appel d'offres.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE
DOCUMENTS

LES SUBSIDES AU TRANSPORT

Question n° 167—**M. Broadbent:**

1. Quels sont les noms des bénéficiaires du Programme de subsides au transport (ST) pour chacune des années financières 1968-1969, 1969-1970, 1970-1971, 1971-1972, 1972-1973 jusqu'à ce jour et quels ont été les montants en cause dans chaque cas?

2. Quels sont les objectifs du Programme précité?

3. Le ministère a-t-il fait une estimation du Programme et, dans l'affirmative, quelle était la date de son dernier rapport?

Le document est déposé.

L'EFFECTIF DU BUREAU DU PREMIER MINISTRE

Question n° 220—**M. Cossitt:**

Qui était employé au bureau du premier ministre et qui y était attaché ou prêté a) au 31 juillet 1972, b) au 30 octobre 1972, c) au 8 janvier 1973 et, dans chaque cas, (i) quels étaient les fonctions et (ii) le traitement de chacun d'eux?

Le document est déposé.

Questions au feuilleton

LA RÉSERVE INDIENNE DE WEYMONTACHIE

Question n° 239—**M. Matte:**

Des contrats ont-ils été accordés de 1968 à 1973 pour la construction de maisons ou d'autres travaux à la réserve indienne de Weymontachie dans le nord du comté de Champlain et, dans l'affirmative, a) quelle est la nature de ces contrats, b) la somme, c) le nom des entrepreneurs?

Le document est déposé.

L'EFFECTIF DU BUREAU DU PREMIER MINISTRE

Question n° 288—**M. Fraser:**

1. Quels sont les noms de toutes les personnes qui ont été employées, au bureau du Premier ministre, contre rémunération, du 1^{er} janvier 1972 au 1^{er} août 1972?

2. Quels ont été les traitements mensuels versés à ceux qui ont travaillé au bureau du Premier ministre du 1^{er} janvier 1972 au 1^{er} août 1972?

Le document est déposé.

LES ÉMIGRANTS CANADIENS DE 1946 À 1972

Question n° 442—**M. Stevens:**

De 1946 jusqu'à 1972 inclusivement, quel a été pour chacune de ces années a) le nombre total d'émigrants canadiens, b) leur destination, c) leur catégorie d'emploi en général, d) leur niveau d'instruction en général, e) le nombre d'émigrants nés au Canada, f) le nombre d'émigrants nés à l'extérieur du Canada, indiquant leur pays d'origine?

Le document est déposé.

M. Knight: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Puis-je attirer l'attention du secrétaire parlementaire sur les questions n°s 606 et 607 qui revêtent une certaine importance par rapport à la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies et le programme LIFT. Puis-je aussi lui signaler les questions n°s 609, 626, 627, 628, 929, 930, 932, 961, 985, 998, 1045, 1046, 1056, 1077 et 1083.

• (1410)

M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, j'invoque aussi le Règlement pour signaler au secrétaire parlementaire les questions n°s 583, 708 et 715. Il n'en est pas une à laquelle on ne pourrait répondre en moins d'une semaine. Nous savons tous que ce gouvernement est l'un des plus médiocres dans les annales du Canada, et que son inefficacité semble s'accroître au même rythme que les prix.

M. l'Orateur: A l'ordre.

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, pourrais-je signaler les questions marquées d'un astérisque n°s 839, 848 et 896, auxquelles, à mon avis, on devrait répondre le plus tôt possible.

M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, pourrais-je attirer l'attention du secrétaire parlementaire sur la question n° 220 inscrite au *Feuilleton* le 9 janvier. On a répondu la semaine dernière à deux autres questions que j'ai posées sur le même sujet, et je ne vois pas pourquoi on n'a pas répondu à celle-ci, qui leur est antérieure. Je sais bien que, puisqu'il s'agit des effectifs imposants du cabinet du premier ministre, qui gouvernent le pays, mes questions peuvent être gênantes.